



**Le processus de révision du fichier électoral pour l'exercice 2021 a pris fin ce mardi 31 août à minuit, sur toute l'étendue du territoire national.**

L'opération d'inscription sur les listes électorales pour le compte de l'exercice 2021 est bouclée. Lancée par le directeur général des élections, **Dr Erik Essousse** le 5 janvier 2021 à Garoua dans la région du Nord, elle a pris fin ce mardi 31 août sur l'ensemble du territoire national.

Conformément au [Code électoral](#), les listes électorales sont permanentes. Elles font l'objet d'une révision annuelle sur l'ensemble du territoire national. La révision annuelle des listes électorales commence le 1er janvier et s'achève le 31 août de chaque année.

Pour cette campagne d'inscription sur les listes électorales, Elecam s'est fixée comme objectif d'atteindre 10 millions d'inscrits en 2021. Le bilan de l'opération sera connu le 1er septembre 2021.